



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Russie

Question écrite n° 39797

Texte de la question

M. Maurice Depaix attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le fait qu'Alexandre Nikitine, marin russe, a demandé un plan d'urgence pour les cent sous-marins nucléaires inutilisables et immergés dans les mers au nord de la Russie. La réponse de Boris Eltsine a été de l'emprisonner ! Il lui demande quelles interventions il envisage de faire auprès de Boris Eltsine pour qu'il libère Alexandre Nikitine et pour qu'il prenne les moyens de rendre ces sous-marins inoffensifs et non polluants et quelles aides la France peut, elle-même, apporter.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre sur le cas de M. Alexandre Nikitine. Depuis l'arrestation, le 6 février dernier, de M. Nikitine, accusé de haute trahison et d'espionnage, la France s'est montrée soucieuse du sort réservé à cet ancien capitaine de la marine russe, collaborateur de la fondation Bellona. Les autorités françaises ont notamment marqué aux autorités russes notre souci de voir respecter les droits de la défense de M. Nikitine, conformément aux engagements pris par la Russie en tant que nouveau membre du Conseil de l'Europe et de la Convention européenne pour la protection et la sauvegarde des droits et libertés fondamentaux. Lors de sa visite à Oslo, les 25 et 26 mars, le président Eltsine a donné l'assurance que M. Alexandre Nikitine pourrait choisir librement son avocat. Un premier point a été acquis. Mais nous souhaitons, bien entendu, un traitement rapide et équitable de cette affaire. Aussi, la France continue-t-elle à suivre avec un intérêt soutenu la situation de M. Nikitine. Notre ambassade à Moscou entretient à cet effet tout contact nécessaire avec les autorités russes, en concertation avec nos partenaires de l'Union européenne et la représentation diplomatique norvégienne à Moscou.

Données clés

Auteur : [M. Depaix Maurice](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39797

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 1996, page 3053

Réponse publiée le : 15 juillet 1996, page 3812